

AGRIINFOS

PÊCHE :
Des produits
innovants
cherchent
preneurs
industriels **P5**

Mensuel d'informations agricoles et rurales - 9^E ANNÉE - Issn 0850-8844 - NUMERO 78 - JANVIER 2015 - PRIX : 500 FRs CFA

ATTEINTES DES OMD

COUCOU ! VOILÀ 2015, L'ÉCHÉANCE FATIDIQUE !

Eliminer la pauvreté et la faim en 2015, tel était le pari du Sénégal il y a bien longtemps quand, en Septembre 2000, l'ONU lançait les OMD (Objectif du millénaire pour le Développement). A l'arrivée, la Gambie et la Mauritanie ont mieux fait que le Sénégal dans l'éradication de ces fléaux, si l'on en croit la FAO qui publie "une liste de 13 pays" dont six en Afrique : Cameroun, l'Ethiopie, l'Ile Maurice, Mauritanie, Gabon et Gambie.

LIRE PAGE 4

PROFIL DE L'HIVERNAGE DE 2014

**Les mesures
efficaces du MAER
saluées par les
producteurs **P6****



ELEVAGE

Macky inaugure
un centre de
collecte de lait **P2**



PÊCHE/NIANING

5000 canaris immergés
pour réhabiliter l'habitat
des poulpes **P5**



2015 *Bonne et heureuse Année*

La rédaction du Mensuel Agri Infos souhaite une bonne année 2015 à ses lecteurs. Elle remercie ses partenaires pour la confiance renouvelée au Mensuel Agri Infos.

DEWENATI !

BREVES... BREVES... BREVES... BREVES... BREVES...**GRIPPE AVIAIRE : la nouvelle propagation en Europe inquiète la FAO et l'OIE**

(Jade/Syfia) - La FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) présentent les pays à risque d'accélérer les efforts de prévention en renforçant les mesures de biosécurité. C'est ce qu'apprend Jade/Syfia dans un communiqué parvenu fin novembre à sa rédaction.

Selon ce communiqué, la FAO et l'OIE ont mis en garde contre une nouvelle souche du virus de l'influenza aviaire détectée en Europe. Similaire aux souches qui circulaient en Asie en 2014, cette nouvelle souche fait peser une menace significative sur le secteur avicole, en particulier dans les pays pauvres situés le long des routes migratoires des oiseaux sauvages en bordure de la mer Noire et de l'Atlantique Est. L'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont confirmé la présence du virus H5N8 de la grippe aviaire dans des élevages de volailles et les autorités allemandes ont détecté le virus chez un oiseau sauvage. Plus tôt dans l'année, la République populaire de Chine, le Japon et la République de Corée ont signalé des foyers du virus H5N8 chez les volailles, ainsi que dans certains cas chez les oiseaux migratoires et la sauvagine. Les experts de la FAO et de l'OMS pensent que les oiseaux sauvages ont joué un rôle dans la propagation du virus. Mais, jusqu'à présent, il n'a pas été confirmé que le H5N8 infectait l'homme. Toutefois, il est hautement pathogène pour les volailles domestiques, puisqu'il entraîne des taux de mortalité significatifs chez les poulets et les dindes.

Le virus peut aussi infecter les oiseaux sauvages, chez qui la maladie est quasiment asymptomatique. D'autres virus de la grippe nous ont appris que les oiseaux sauvages peuvent le transporter sur de longues distances. Si des systèmes avicoles aux conditions de bio-sécurité insuffisantes sont infectés dans des pays peu préparés sur le plan vétérinaire, le virus pourrait se propager d'élevage en élevage, ce qui aurait des effets dévastateurs d'une part sur les moyens d'existence des éleveurs vulnérables, et d'autre part sur les économies et le commerce nationaux. Aucun cas humain n'a été associé à la nouvelle souche de l'influenza aviaire, mais elle est apparentée au virus H5N1, connu pour s'être propagé de l'Asie à l'Europe et à l'Afrique en 2005-2006. Or cette épidémie, dans laquelle étaient également impliqués des oiseaux sauvages, avait causé la mort de près de 400 personnes et de centaines de millions de volailles; il convient donc de prendre des mesures de précaution au niveau des animaux.

FUSARIOSE DE LA BANANE : Prévenir la propagation de cette maladie mortelle, déclare la FAO

(Jade/Syfia)- Fin décembre, les spécialistes en végétaux de la FAO ont tiré la sonnette d'alarme pour qu'un effort mondial soit déployé pour prévenir la propagation rapide de la fusariose de la banane, apprend Jade/Syfia de source proche de l'Organisation onusienne pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Selon le document transmis à la presse, la FAO et ses partenaires sont d'avis qu'un effort mondial est nécessaire pour prévenir la propagation rapide de la fusariose, une maladie mortelle pour les bananeraies et qui représente une menace grave pour le bien-être économique et la sécurité alimentaire dans les pays en développement. "Nous redoutons sa propagation en Afrique, au Moyen-Orient et également en Amérique latine. Aussi là considérons-nous comme une menace pour la production à l'échelle mondiale", a déclaré un expert de l'Organisation onusienne.

Depuis plusieurs années: la variété de banane la plus populaire au monde, la Cavendish, est victime d'une nouvelle forme de la fusariose. La fusariose se propage rapidement par le sol, l'eau et le contact avec des outils ou des véhicules agricoles contaminés. Il convient donc de lui apporter des réponses rapides en cas de contamination. Une fois que le sol est contaminé par le champignon, le champ concerné devient, pendant trois décennies, impropre à la production de bananes sensibles à la maladie. La nouvelle forme tropicale 4 (T4) du champignon est considérée comme une menace grave à la production mondiale de bananes. Celle-ci représente en valeur 36 milliards de dollars, soit plus de 14 000 milliards de F cfa, ce qui représente cinq fois le budget du Sénégal en 2014.

AGRI INFOS

Hlm Grand-Yoff - Villa n° 1122
Bp : 17130 Dakar – LibertéEmail : madiensec@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Madieng SECK - TEL : 77 537 96 96

COMITÉ DE RÉDACTION : Madieng SECK - Ndèye SÈNE - Ababacar GUËYE
ADMINISTRATION : Ababacar GUËYE

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIE : Cheikh TOURÉ (Tel : 77 605 30 72)

IMPRESSION : AMD GRAPHIC

DISTRIBUTION : ADP
NINEA : 00284430 CO

Fusariose de la banane (bis)

La filière banane procure en outre des revenus et de la nourriture à quelque 400 millions de personnes. La FAO et un groupe d'experts internationaux sont d'accord pour lancer contre la fusariose un programme de lutte qui s'articule sur trois axes: prévention des épidémies futures, gestion des cas existants et renforcement de la collaboration et de la coordination au plan international entre les institutions, les chercheurs, les gouvernements et les producteurs. Le soutien à la recherche, l'éducation des producteurs et l'aide aux gouvernements pour élaborer des politiques et des réglementations ad hoc nationales pour la prévention de la maladie sont les aspects clés de ce programme. La FAO estime à quelque 47 millions de dollars les besoins de financement du programme. Une partie de ce montant permettrait d'apporter une assistance rapide sur le terrain aux pays confrontés à de nouvelles flambées de fusariose. «Les bananes sont le fruit le plus consommé et exporté dans le monde», a indiqué M. Fazil Dusunceli, expert en maladies des plantes à la Division de la protection des végétaux de la FAO. «Quand on sait que 85% de la production sont destinées à la consommation domestique, on imagine l'impact de cette maladie sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence dans les pays en développement», a-t-il ajouté.

ELEVAGE : Macky Sall inaugure un centre de collecte de lait

(APS) - Le président de la République, Macky Sall, a inauguré lundi fin décembre, à Fatick (centre) un centre de collecte de lait d'une capacité de stockage journalière de 4.000 litres, a constaté l'APS.

Le président Sall a visité ses installations techniques. Il était accompagné du ministre de l'Elevage et des Productions animales, Aminata Mbengue Ndiaye, de responsables de la Société industrielle agroalimentaire (SIAGRO), initiatrice du centre. Fruit d'un partenariat entre la SIAGRO et le ministère de l'Elevage et des Productions animales, le centre est en phase avec la politique de l'Etat dans ce domaine", a indiqué Djibril Seck, responsable de collecte de lait à la SIAGRO, lors de la cérémonie. Selon lui, c'est ce genre d'unité qui manquait à nos éleveurs. Ils ne tirent de recettes que de la vente de leur cheptel, alors que l'argent de la collecte de lait devrait subvenir à leurs besoins en argent", a-t-il estimé. M. Seck a indiqué que des études concluantes ont été faites par la SIAGRO sur plus de 350 éleveurs pour évaluer jusqu'à quel niveau la vente de produits laitiers pourrait contribuer à générer un revenu stable chez ces derniers. En outre, il a expliqué que la SIAGRO a décidé d'implanter le centre à Fatick parce qu'il y avait "plus de potentiel laitier qu'ailleurs". "Toute l'année, nous pouvons faire de la collecte de lait, alors qu'à Dahra cela n'est possible que sur une période de quatre mois dans l'année", a-t-il expliqué. "Le cheptel était là, et il ne restait qu'à mettre en place un centre de collecte pour accompagner les éleveurs. C'est pour cette raison que la SIAGRO a décidé d'installer ici à Fatick ce centre de collecte de lait", a-t-il encore expliqué. Il a indiqué que la collecte du lait vers le centre se fera selon quatre axes : Fatick ville, Niakhar-Patar, Diakhao-Mbellacadio et sur l'axe Tattaguine-Loul Sessène. Elle se fera également à partir du centre de collecte de Fatick. Et le produit sera acheminé vers les installations de la SIAGRO, à Diass. Le coût de l'installation du centre est évalué provisoirement à 40 millions de F cfa.

23^{ÈME} FIDAK : La mécanisation, intrant stratégique pour transformer l'agriculture

(Jade/Syfia) - "Sans matériels agricoles, on ne peut pas avoir une agriculture moderne, compétitive, diversifiée et durable. La mécanisation est un intrant stratégique majeur pour transformer positivement et durablement l'agriculture sénégalaise", a souligné, fin décembre à Dakar, le ministre l'Agriculture et de l'Équipement rural (Maer). Dr Pape Abdoulaye Seck s'exprimait lors de la réception de matériels agricoles à la 23^{ème} édition de la Foire internationale de Dakar (Fidak), avant d'effectuer une visite des services de son département. "Ce matériel agricole constitué de moissonneuses-batteuses, de motopompes n'est pas destiné à la vente", a d'emblée expliqué le ministre de l'Agriculture devant la presse nationale, les directeurs de sociétés nationales d'encadrement, les représentants d'organisations paysannes, les productrices de riz local, au fournisseur Cheikh Amar, Dg de Tracto services Equipement (TSE). Selon le ministre, le gouvernement du Sénégal injecte chaque année sur fonds propre cinq milliards de F cfa destinés aux matériels attelés. "Cette année, nous avons distribué 16 800 unités de matériels de culture attelés. Nous allons pour la prochaine campagne distribuer 20 800 unités. La prise en charge des besoins des exploitations familiales est, et demeure une préoccupation fondamentale du gouvernement du Sénégal", soutient le patron de l'Agriculture sénégalaise. Le ministre a, en outre, révélé que l'appui de la coopération internationale a permis au Sénégal de mobiliser plus de 60 milliards de F cfa destinés aux matériels de cultures motorisées. D'ailleurs, il a précisé que l'Etat a subventionné le matériel de culture attelée à hauteur de 60% et celui de culture motorisée à hauteur de 50%. "Nous allons, avec la tranquillité requise, vers une agriculture de type nouveau permettant aux Sénégalais de nourrir les Sénégalais", soutient-il. Le ministre a toutefois affirmé que ce matériel pourra réduire, de manière significative, "la pénibilité du travail", augmenter la productivité et aussi étaler la production dans le temps et dans l'espace. "Ce matériel permettra de pouvoir récolter dans de très bonne condition et par conséquent de pouvoir jouer sur l'inter saison, en vue de favoriser la double culture si nous voulons assurer notre autosuffisance en riz en 2017", avance le ministre du MAER. Et de poursuivre, "présentement dans la Vallée, nous sommes en train d'aménager 10 000 ha, de réfectionner 10 000 autres, et dans le cadre du Pasen, nous sommes en train d'aménager pour 7 400 ha". Cependant, il a souligné "qu'une agriculture ne se construit pas en un jour, elle se construit dans la durée. Et la maîtrise de l'eau est aussi fondamentale.

LE RIZ DE LA VALLÉE :

La commercialisation peine à décoller

(Jade/Syfia)- A la Foire internationale de Dakar (Fidak), malgré leur optimisme, les productrices de riz de la Vallée du fleuve (nord-Sénégal) peinent à écouler leur céréale, principale alimentation des Sénégalais. Elles interpellent l'Etat à contrôler l'importation et leurs compatriotes à consommer ce riz local qui n'a rien à envier à celui importé d'Asie ou des Amériques.

■ PAR ABABACAR GUEYE

Samedi, fin décembre, à quelques jours de la clôture de la 23^{ème} édition de la Fidak (18 au 29 décembre), mais (prolongée jusqu'au 1er janvier 2015 : Ndlr), c'est l'effervescence. Une tente dressée sur l'artère principale grouille de monde. Les gens se faufilent difficilement à cause de l'étroitesse des allées. Près des cantines, il y avait des sacs de riz de 50kg, de 25 kg et des sachets de 5kg sur lesquels où on peut lire "Ceebu Walo", en français riz de la Vallée. Un peu plus loin encore une marque frappe le regard : "Korka rice", du nom d'une des plus grandes productrices de riz de Richard Toll située à près de 300 km au nord de Dakar. Malgré tous les clients se font rares.

Ici, les productrices de riz viennent de Saint Louis, Richard Toll, et Podor. A notre arrivée, elles semblent prier le ciel pour écouler leurs stocks. C'est le cas de Ndaté Dièye. Originaire de Ronkh dans le département de Mbagam (Saint Louis), Ndaté partage son box avec trois autres collègues. Elle est sceptique d'écouler ses quatre tonnes. Sur son

étal : du riz brisé, parfumé, étuvé ; tout y est mais les clients viennent par compte-goutte. "J'ai même fait des sachets de 5 Kg que je propose aux consommateurs, mais je ne parviens pas à vendre comme je voudrais", explique, l'air anxieux, ce membre de la Fédération des périmètres autogérés (Fpa).

Non loin de là, Adama Gaye rencontre la même situation. Venue de Podor, la 2^{ème} adjointe du maire de Niandane juge, après une dizaine de jours au CICES, l'écoulement lent. Mais, optimiste, Adama pense que son stock de quatre tonnes sera épuisé d'ici la clôture de la foire.

Elles sont nombreuses, les femmes qui traversent cette mésaventure dans cette 23^{ème} de la Fidak. Bon nombre d'entre elles déplorent la rareté des clients.

Au Sénégal, ces dix dernières années, les importations de riz tournent, en moyenne, autour de 650 000 t/an. Venues essentiellement d'Asie, ces importations impactent négativement sur le budget de l'Etat et influent sur la croissance économique et la commercialisation du riz local. Les nouvelles autorités, en

collaboration avec les producteurs s'activent pour rétablir ce déséquilibre et remédier à la tyrannie du riz importé. C'est ainsi que l'Etat a mis sur pieds des programmes, notamment le Programme d'accélération de la cadence de l'Agriculture sénégalaise (Pracas) pour que, d'ici à l'horizon 2017, le pays puisse produire un million de tonnes de riz blanc, soit 1 800 000 t de riz paddy pour son autosuffisance.

D'ailleurs le ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural, (Maer), Dr Pape Abdoulaye Seck, a annoncé, le week end dernier, au cours de la visite des stands de son département, à la Fidak que "présentement, dans la vallée du fleuve Sénégal, nous sommes en train d'aménager 10 000 ha. Dans le cadre du projet PASEN, nous sommes en train d'aménager pour 7 000 ha".

Des réalisations saluées par les productrices. Cependant, elles souhaitent que l'Etat les accompagne dans la commercialisation parce que, selon elles, le riz de contre saison et celui de l'hivernage sont toujours entre leurs mains.

Un sac de 50 kg de riz à 12.500 F cfa

Malgré les inquiétudes des pro-



ductrices, des clientes férues du riz local viennent faire leurs achats c'est le cas de Maty Fall, employée dans une agence de voyage à Dakar. En bon commerçante, Ndatté fait l'éloge du riz local. "Vous ne trouverez pas d'impureté dans cette céréale. En plus, ce riz si digère très vite". Consommatrice avertie, Maty achète deux sacs de riz brisure de 50 kg à raison de 12 500 F cfa, l'un. "Je suis une fervente défenseur du consommer local. J'appelle les femmes à acheter ce riz", lance-t-elle devant les femmes toutes membres de Refan (Réseau des femmes agricultrices du Nord) qui applaudissent des deux mains.

Dopée par cet appel, Sawdiatou Guèye, productrice de riz à Pont Gendarme, non loin de Saint Louis, avance que leur réseau peut contribuer à l'autosuffisance en riz. Cependant, elle souhaite que "la question de la commercialisation soit réglée".

Selon Sawdiatou, les foires ne doivent pas constituer le seul créneau pour écouler le riz de la vallée. Elle suggère à l'Etat de contrôler l'importation du riz, afin d'inciter les populations à consommer local. Sawdiatou demande au responsable de la solidarité nationale d'acheter leur riz comme le fait le Programme alimentaire mondial (Pam). Ambitieuses les femmes aimeraient implanter davantage de boutiques dans les capitales régionales pour mieux écouler leur céréale.

Malgré ces difficultés, Ndaté Dièye, Adama Gaye, comme Sawdiatou Guèye ont toute magnifié les décisions prises par le Président de la république, lors de sa visite économique dans la zone nord, en octobre dernier, notamment la suppression des dettes contractées auprès des banques, la subvention du matériel agricole, etc.

Ce reportage a été réalisé avec l'appui du CECI/UNITERRA et du CNCR dans le cadre de l'Année internationale de l'Agriculture familiale (AIAF)

ECHOS DES CEREALES ET LÉGUMES

PERIODE DU 10 AU 25 JANVIER 2015

Quand je mange local, j'enrichis le paysans sénégalais

Céréales/Prix/Kg Régions et Marchés	Riz local Par Kg	Riz importé Par Kg	Mil Par Kg	Sorgho par Kg	Maïs par Kg	Fonio Par Kg	Oignon par Kg	Carotte par Kg	Pomme de terre Par Kg	Chou par Kg	Manioc Par Kg
Dakar (Castors)	240 F cfa	260 F cfa	180 F cfa	200 F	200 F	1500 F	325 F cfa	250 F cfa	400 F	300 F	
Saint Louis (Mpal)	240 F cfa	260 F cfa	190 F	190 F	180 F	-	300 F	270 F	400 F	300 F	400 F
Kaolack/Dramé Escale)	Non disponible	275 F cfa	175 F cfa		140 F cfa	1200 F cfa					
Guinguinéo	Non disponible	275 F cfa	175 F cfa		140 F cfa	1200 F cfa					
Thiès/Touba Toul	Non disponible	260 F	190 F	-	180 F	-	300 F	300 F	400 F	300 F	400 F
Diourbel/Ndan galma	Non disponible	250 F	170 F cfa				350 F		450 F	400 F	450 F
Matam	240 F cfa	270 F	190 F	180 F	180 F	-	300 F	280 F	400 F		450 F
Louga	Non disponible	270 F cfa (parfumé)	200 F cfa	-	200 F cfa	-	300 F	300 F	400 F	200 F	400 F

ACTUALITE

OMD - ENTRETIEN AVEC...

...M. ABDOURAHMANE FAYE,

INGÉNIEUR AGRONOME AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉQUIPEMENT RURAL (MAER)

ATTEINTES DES OMD :

COUCOU ! voilà 2015, l'échéance fatidique !

(Jade/Syfia) - Éliminer la pauvreté et la faim en 2015, tel était le pari du Sénégal il y a bien longtemps quand, en Septembre 2000, l'ONU lançait les OMD (Objectif du millénaire pour le Développement). A l'arrivée, la Gambie et la Mauritanie ont mieux fait que le Sénégal dans l'éradication de ces fléaux, si l'on en croit la FAO qui publie "une liste de 13 pays" dont six en Afrique : Cameroun, l'Éthiopie, l'Île Maurice, Mauritanie, Gabon et Gambie.

PAR MADIENG SECK

Selon la FAO, parmi ces pays qui ont éradiqué la faim avant 2015 figurent : le Brésil, l'Iran, le Kiribati, la Malaisie, le Mexique, les Philippines et l'Uruguay. A l'actif de ces pays, la réalisation avant terme du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) qui vise une réduction de moitié de la proportion des personnes souffrant de la faim avant la fin de 2015, ou l'objectif plus ardu du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 qui consiste à réduire de moitié le nombre absolu de sous-alimentés à l'horizon 2015.

Au cours d'une cérémonie au siège de la FAO, à Rome, M. José Graziano da Silva, Directeur général de l'Organisation, a décerné des diplômes d'honneur aux représentants des gouvernements de ces treize pays précise le communiqué parvenu à Jade/Syfia. «Vous avez surmonté de grands défis dans des conditions économiques mondiales et des environnements politiques difficiles. Vous avez fait preuve de volonté et mobilisé les moyens», a dit M. Graziano da Silva en s'adressant aux dignitaires de ces pays. Les progrès en vue de l'éradication de la faim dans le monde au cours des dix prochaines années «gagnent de l'ampleur», mais il reste encore beaucoup à faire, car 805 millions de personnes continuent de souffrir de sous-alimentation chronique, a ajouté le Directeur général de la FAO qui a exhorté les pays à accélérer la cadence.

46% des ménages pauvres et "les Omd ne seront pas atteints"

Pourtant, soutiennent certains observateurs, le Sénégal a déjà atteint les OMD en ce qui concerne l'accès à l'eau potable avant même 2015, la date échue. "Au Sénégal les OMD pour l'accès à l'eau potable ont été atteints avant échéance", annonçait, en mai 2012, Idrissa Doucouré, Secrétaire Exécutif de l'Agence intergouvernementale panafricaine Eau Assainissement en Afrique. Il indiquait que dans les centres urbains du pays, 98% des populations ont une eau potable et le taux de couverture est estimé à 84,1% en milieu rural". Toutefois, il soulignait que pour ce qui est du domaine de l'assainissement, il reste des efforts à faire pour atteindre ces objectifs. On a beau être optimiste mais, il faut le dire, l'Afrique demeure encore aujourd'hui le continent de la pauvreté et de la faim (plus de 40%), alors que M Doucouré relève que "les Omd ne seront pas atteints" avec plus de 300 millions de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable et 500 millions de personnes à l'assainissement. Pour le Sénégal, on sait que 46% des ménages se trouvent en dessous du seuil de pauvreté et que 675 000 Sénégalais sont au bord de la famine, selon l'UNICEF, soit 5% de la population. Dans ce contexte, il faut signaler que, de plus en plus, la femme est au cœur des programmes économique et social au Sénégal.

Il faut toutefois rappeler que, c'est en septembre 2000, que l'ONU avait convoqué le sommet du Millénaire (lire interview Abdourahmane Faye ci-contre) et avait engagé le défi en fixant huit objectifs prioritaires à atteindre en 2015 à savoir : éliminer la faim et l'extrême pauvreté dans le monde ; assurer l'éducation primaire pour tous, réaliser l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle ; combattre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies ; préserver l'environnement, et enfin, mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

A la FAO, les jeux restent ouverts en 2015 mais pour cette fois ci-peut-être, on parlera d'OMDD pour parler de développement durable.

"Nos politiques sont trop souvent conçues et téléguidées de l'extérieur... Nos institutions et organisations nationales réduites en exécutantes, ont perdu la capacité d'initiative et d'innovations. Tandis que les cadres valeureux qui les animent sont malades du syndrome du «toujours plus de la même chose avec plus de budgets et d'effectifs». Cette trivialisat[i]on, est de mon point de vue, le principal facteur explicatif du retard de l'Afrique dans la réalisation des OMD 2015."

Agri Infos : M. FAYE 2015 était l'échéance retenue pour les OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement). Nous sommes en 2015, pouvez-vous d'abord nous expliquer très brièvement l'historique des OMD ?

Abdourahmane FAYE : "Il faut remonter à 1945. Le monde, sortant d'une guerre dévastatrice, a créé l'ONU pour que plus jamais pareille tragédie ne se reproduise. Cette paix garantie a permis un développement fulgurant des économies avec des taux de croissance en hausse continue jusqu'en 1975. Cette période (1945 à 1975) était communément appelée les 30 glorieuses."

"La crise pétrolière de 1973 a mis un coup d'arrêt à ce progrès économique global et des franges importantes de populations ont basculé dans une pauvreté grandissante. Cette crise mondiale venait aggraver les conséquences désastreuses des sécheresses successives qui ont frappé l'Afrique subsaharienne depuis 1968. Une thérapie de choc était nécessaire pour tenter de réanimer ces économies africaines sevrées d'aide et sans capacités de production. La crise se dénouera donc à son paroxysme par l'administration des programmes d'ajustement structurel de type déflationniste qui ont généralisé la pauvreté, la faim, la maladie, le chômage, le sous-emploi, l'analphabétisme, les inégalités."

"Donc, 50 ans après la guerre de 1939-1945, le monde faisait face à une nouvelle guerre à travers ces ennemis clairement identifiés que sont : la pauvreté, la faim, la maladie, le chômage, le sous-emploi, l'analphabétisme, les inégalités. En Septembre 2000, l'ONU, dont c'est la mission exclusive, convoque le Sommet du Millénaire et engage le défi en fixant huit objectifs à atteindre en 2015 à savoir : Éliminer la faim et l'extrême pauvreté dans le monde ; Assurer l'éducation primaire pour tous ; Réaliser l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes ; Réduire la mortalité infantile ; Améliorer la Santé maternelle ; Combattre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies ; Préserver l'Environnement ; Mettre en place un partenariat mondial pour le développement"

Quel bilan faite-vous en fin de parcours ?

"L'ONU a commis un groupe d'experts internationaux pour faire le point en 2014. Leur évaluation dégage un bilan simplifiable en trois images : L'Amérique du Sud a réussi son émergence économique ; L'Asie s'en sort plutôt bien et à très bien fait en transformant structurellement son économie ; Pour l'Afrique au Sud du Sahara, il faut le souligner, rien n'est joué, tout est à refaire."

"En septembre 2015 les dirigeants du monde entier se sont donné rendez-vous à New York pour définir de nouveaux objectifs et fixer de nouveaux délais. Tout porte à croire que l'Afrique et le Développement Durable seront les nouveaux enjeux post 2015."

Pourquoi l'Afrique n'a pas réussi ses OMD ? le Sénégal plus précisément !

"Il faut relativiser. Tout n'est pas noir. Il se dit que la Mauritanie et la Gambie en seraient très proches. L'on sait que le Ghana décolle, le Burkina Faso fait des pas de géant, la Côte d'Ivoire redémarre et le Sénégal renoue avec la croissance depuis 2012 après le choc des crises alimentaire et financière de 2007 et 2008, avec une perspective optimiste. Le Nigéria un pays de la CEDEAO s'est emparé du titre de 1^{ère} économie africaine, compte non tenu bien sûr de la parité de pouvoir d'achat. Ce titre était jusque-là détenu par l'Afrique du Sud, pays émergent et membre du groupe des BRICS (Ndlr : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud)"

"Au Sénégal le taux de pauvreté a reculé de vingt trois



points depuis 2000, correspondant à une population de deux millions de personnes libérées de l'état de l'indigence. C'est important certes, mais plus de six millions de pauvres attendent encore d'être soulagés. C'est énorme malgré les succès réels. L'objectif "Education pour tous" est presque atteint car sur 100 jeunes âgés de six ans les 95, voire plus, vont à l'école. Mais plus de 60% en sortiront sans aucun diplôme, et une probabilité élevée pour que plus de la moitié retourne à l'analphabétisme. Les résultats en termes de santé se passent de commentaires. Le Sénégal a l'un des taux de prévalence VIH/sida les plus bas au monde et les cas de paludisme ont drastiquement chuté. Mais ces performances sont encore fragiles et l'environnement sanitaire reste anxiogène avec l'épidémie Ebola dans la Région."

Agri Infos : Qu'est-ce qui explique ces résultats mitigés au plan agricole ? manque de moyens ou absence de volonté politique ?

"Historiquement, l'Agriculture n'a à aucun moment souffert d'un déficit de volonté politique. Au contraire ! Tous les régimes, de Senghor à Sall sans exception, ont fait montre de grandes ambitions pour ce secteur, invariablement qualifié de prioritaire dans les actions gouvernementales. Le budget du Sénégal s'est sextuplé entre 99 et 2015 passant de 500 milliards de F cfa à 2800 milliards de F cfa. Pourtant, la croissance du PIB a été erratique, chutant de 5,4% dans la période 2000 à 2005, à 1,8% dans la période 2006 – 2012. Le budget de l'Agriculture a suivi la même tendance passant de 41 milliards de F cfa à 165 milliards de F cfa entre 2000 et 2015. Le taux de couverture des besoins céréaliers n'a, quant à lui, progressé que de sept points passant de 49% à 56%."

"Ce qui est en cause, ce n'est pas le manque de moyens. Mais l'efficacité des dépenses consenties dans les différents secteurs de l'économie. A titre d'illustration au rythme actuel de progression des performances dans le secteur agricole, il faudra un budget de 2000 milliards de F cfa à l'agriculture pour réaliser l'autosuffisance céréalière ; soit plus de 70% du budget total du Sénégal, contre 6% actuellement. Jugez-en ! La logique qui consiste à "réclamer toujours plus de moyens pour faire des résultats" mène dans l'impasse. Face aux faiblesses persistantes de nos structures économiques nous devons innover et inventer pour produire plus en dépensant moins. C'est la clé de la compétitivité de nos économies et de la durabilité du développement de nos Nations."

LIRE SUITE PAGE 8

NIANING : 5000 canaris immergés pour réhabiliter l'habitat des poulpes

(Jade/Syfia) – A Nianing, dans le département de Mbour, les pêcheurs artisans, constitués en Comité locale de pêche artisanale (Clpa), ont décidé de réhabiliter les habitats des poulpes pour leur permettre de se produire. A la journée mondiale de la pêche, 5000 canaris ont été immergés.

Reportage en nageant !

PAR ABABACAR GUEYE



Fin novembre à Nianing, dans le département de Mbour, région de Thiès, la mer rejette ses vagues avec furie. Quelques pirogues tanguent sous l'effet des vagues qui parfois jusqu'aux pieds des visiteurs.

En ce jour, la plage grouillait d'un petit monde de pêcheurs venus un peu partout des villages environnants. Prétexte, la célébration de la journée mondiale de la pêche mais aussi l'immersion des canaris dans la mer. "Une première vague de pirogues est partie très tôt ce matin", explique Abdoulaye Sène, président du Comité local de pêche artisanale (Clpa) de Nianing.

Le président du Clpa de Nianing accueille ses hôtes du ministère de l'Economie Maritime, de la Caopa (Confédération africaine des organisations professionnelles de la pêche artisanale), de la Fao, de la Frao (Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest), des représentants des Ong, leur méthode d'entretenir les poulpes, *Octopus vulgaris*. (lire encadré)

A Nianing, la mer continue à rejeter ses vagues avec furie. Les jeunes pêcheurs s'emploient à remplir leurs pirogues de canaris, sous forme de pots fabriqués avec de l'argile. L'assistance médusée veut immortaliser la scène. "Je m'attendais à découvrir des poissons...", dit un visiteur malien, un peu surpris.

Chaque Clpa apporte 500 000 F cfa de participation

En ce 21 novembre, jour de la célébration de la Journée mondiale de la pêche, les populations de pêcheurs des villages de Nianing, Mbo-diène, Warang, Mballing et Pointe Sarrène, continuent d'embarquer des canaris. "Nous avons décidé de le faire aujourd'hui pour montrer à nos hôtes comment nous travaillons dans la ré-

génération de la ressource. On va immerger 5000 canaris. Et peut-être il y en aura plus", raconte Abdoulaye Sène.

Situé à une vingtaine de kilomètres de Mbour (70km à l'Ouest de Dakar), Nianing est par excellence une zone de pêche. Mais, depuis un certain temps, ce site, comme ceux de Kayar, de Saint Louis et de Mbour, est confronté à une rareté de poisson notamment le poulpe. Ce qui pousse les pêcheurs à aller en pleine mer. Leurs maigres captures ne leur permettent plus de couvrir les dépenses journalières comme l'achat de carburant (897 F cfa le litre).

La pêche artisanale sénégalaise est connue pour son dynamisme. Huit sites de débarquement (Hann, Ouakam, Rufisque, Thiaroye, Mbour, Joal, Kayar et Kafountine) sur les 718 km de côtes sénégalaises, permettent d'assurer aux Sénégalais leur sécurité alimentaire en petits pélagiques, sardine. Cependant, depuis quelques années, elle navigue dans une eau trouble avec la rareté des ressources due à la surexploitation, la cherté des ressources sur le marché, la concurrence avec la pêche industrielle, aux changements climatiques etc.

Rencontré non loin de la berge, Gilbert Sarr, habitant ce village, évoque avec amertume les côtes dévastées et menacées par l'érosion côtière, l'avancée de la mer, le manque d'espace pour transformer les produits halieutiques, etc. "Cela est dû à l'effet des changements climatiques et à la surexploitation des ressources. Si on n'échange pas sur les changements climatiques et la régénération des ressources, ces phénomènes peuvent nous surprendre", avertit Gilbert.

Pour prendre à bras le corps la rareté du poisson, cette communauté de pêcheurs a adopté, depuis 2013 et avec l'appui de partenaires, la méthode d'immersion des pots

afin de permettre aux poulpes de se reproduire. "Depuis 2006, nous adoptons cette stratégie pour préserver la ressource comme le poulpe", souligne Abdoulaye Sène, le président du Clpa de Nianing. De son côté, le directeur régional de la pêche artisanale salue le travail de ces pêcheurs qui immergent chaque année des milliers de pots pour réhabiliter les habitats des poulpes. Ce qui amène l'animateur du site de Mballing Thierno Dème que les pêcheurs se mobilisent comme un seul homme pour effectuer la fabrication des pots. "Chaque Clpa a apporté une contribution de 500 000 F cfa et la Frao a contribué à hauteur de trois millions de F cfa", indique M Dème.

Bourse de stage offert aux pêcheurs

Assis sous une tente de fortune en compagnie de ses collègues, Moussa Sène, pêcheur à la retraite, trouve ces initiatives salvatrices. En effet, selon ce sexagénaire, cette adaptation au changement climatique permet aux pêcheurs de survivre parce que la vente du poulpe est plus lucrative. Une idée que partage le chef de village de Nianing Ibrahim Sène. "La pêche artisanale a trouvé des ressources pour s'adapter. Je demande à la Frao, à la Fao et à la Caopa de continuer à appuyer et à accompagner les pêcheurs pour le développement de leurs

activités", lance-t-il.

Cet appel a un écho favorable. En effet, le représentant de la Caopa en Tunisie a offert deux bourses de stage aux pêcheurs de Nianing, afin de s'enquérir de l'expérience tunisienne sur la pêche aux poulpes et la fabrication de pots. Quant au président de cette organisation africaine de pêcheurs, Sidy Ahmet Abeid, il demande aux autorités de protéger cette espèce. "Chez nous en Mauritanie, la pêche aux poulpes est réservée exclusivement à la pêche artisanale. Le

Sénégal doit faire de même pour accompagner les pêcheurs artisans", suggère-t-il.

Pour sa part, le Conseiller technique du Ministre de l'Economie Maritime, le Dr Mamadou Abibou Diagne promet de transmettre toutes ces doléances. Il a toutefois demandé au maire de Nianing de mettre à la disposition des pêcheurs des terres pour la pisciculture, l'aquaculture péri-côtière ainsi que d'autres activités qui participent à la régénération des ressources.

POULPE : la moitié des prises mondiales au large des côtes africaines

(Jade/Syfia) – Le poulpe, de son nom scientifique *Octopus vulgaris*, est une espèce qui vit au fond des mers. Il se caractérise par un cycle biologique court. Sa coloration est variable suivant le milieu ambiant, pouvant passer rapidement du brun au vert, du jaune et au blanc. Le poulpe possède huit tentacules de même longueur munis chacune de deux rangées de ventouses qui lui servent à capturer ses proies ou à se déplacer au fond de la mer. La moitié des prises mondiales de poulpes s'effectue au large des côtes nord-ouest africaines. Cette pêche s'est développée à partir des années 1960, au large du Sahara, et beaucoup plus récemment dans les eaux sénégalaises. La pêche à l'*Octopus vulgaris* est une des sources de revenus importante pour la pêche artisanale. Au Sénégal, les poulpes vivent sur tous les types de fonds. *Octopus vulgaris* vit un an en moyenne. Au terme de leur croissance, très variable selon les individus, les femelles peuvent atteindre un poids de 5 kg et les mâles 6 à 8 kg. Les femelles couvent pendant 2 mois environ.

Pour protéger cette espèce et améliorer son exploitation, les chercheurs ont préconisé un repos biologique.

PÊCHE : Des produits innovants cherchent preneurs industriels

(Jade/Syfia) – Saucisses, sardines, pâtés et marinades à base de pélagiques ont été mis au point par l'Institut de technologie alimentaire (ITA), en collaboration avec la Direction des industries de transformation de la pêche (DITP). Dans le cadre du Projet régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (Prao-Sénégal), ces produits innovants pourraient bientôt être à la table des Sénégalais, s'ils trouvent preneurs industriels à incuber.

Début décembre dans les locaux de l'Ita à Dakar, ces produits ont été présentés au public. C'était à l'occasion de l'atelier de validation du Programme de développement des produits innovants à base de poissons pélagiques tels que le Chinchard et la Sardine exécuté par ces trois structures.

L'atelier a été présidé par Mamadou Seck Directeur général de l'Ita. Il avait à ses côtés, la coordonnatrice nationale du Prao-Sénégal, le Secrétaire général du ministre de la Pêche et des affaires maritimes, le représentant de la Banque mondiale et le directeur de la Ditp. Les espèces pélagiques côtières constituent la principale composante de la pêche artisanale au Sénégal avec un débarquement en moyenne de 24 000 tonnes par an, soient 77% des quantités débarquées, selon la note de cadrage remise à la presse. Compte tenu qu'elles constituent la source de protéines la plus accessible pour la population, ces petits pélagiques peuvent fortement contribuer à la sécurité alimentaire mais peuvent aussi constituer un bon créneau pour le marché national et même pour l'exportation à condition de bien les valoriser.

C'est dans ce cadre que la Ditp a envisagé de développer ces nouveaux produits à forte valeur ajoutée. C'est ainsi que le Prao-Sénégal a appuyé la Ditp pour

contractualiser avec l'ITA afin de développer cinq produits à base de sardinelles et de chinchards. "Je me réjouis que ce travail ait pu être conduit à son terme, car il ouvre de nouvelles perspectives pour nos industries et offre de nouveaux débouchés pour des ressources halieutiques de faible valeur commerciale", a soutenu la coordonnatrice de Prao-Sénégal Madame Mariama Dalanda Diallo devant l'assistance composée de pêcheurs, chercheurs, mareyeurs, et transformateurs.

Quant au Secrétaire général du Ministre de la Pêche et des Affaires maritimes, Momar Ndiaye, il trouve ce projet important. Cependant, il regrette certaines contraintes. "L'une des principales contraintes de la pêche sénégalaise est l'insuffisance de la valorisation de ses produits, tant au niveau artisanal qu'industriel", se désole M. Ndiaye. Il a toutefois dénoncé les produits des industries sénégalaises qui servent le plus souvent de matières premières pour les industries étrangères qui y mettent plus de valeur ajoutée pour en tirer un meilleur profit. En outre, constate-t-il, les produits issus de la transformation artisanale souffrent d'un problème de compétitivité sur le marché international. C'est pourquoi, il salue cette collaboration qui a permis de réaliser des pas importants vers la valorisation et l'amélioration de la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits de la pêche.

Pour sa part, le Dg de l'ITA, Mamadou Seck renouvelle la disponibilité de son institut et réitère son engagement pour relever d'autres défis, afin de valoriser les produits locaux et de contribuer au développement socio-économique du pays, au bénéfice de larges franges de la population sénégalaise. "Je félicite l'équipe pluridisciplinaire pour les résultats obtenus, notamment le livret de recettes et les fiches techniques qui sont publiés et désormais accessibles", a souligné M. Seck.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

PROFIL DE L'HIVERNAGE DE 2014 : Les mesures efficaces du MAER saluées par les producteurs

(Jade/Syfia) - 'Les représentants des Op ont jugé satisfaisant les mesures efficaces prises par le MAER lors de la dernière campagne agricole 2014. Ces mesures, autant de stratégies d'adaptation aux changements climatiques, ont permis aux techniciens, producteurs de considérer l'info climatique comme un intrant pour s'adapter.

PAR MADIENG SECK

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER) avait dégagé des mesures efficaces pendant l'hivernage de 2014", a déclaré Dakar, Modou Mboup, Conseiller technique au MAER, relevant que "le changement climatique est une véritable menace" pour les producteurs.

M Mboup s'exprimait, fin décembre, à l'occasion d'un atelier sur les changements climatiques organisé par la plateforme nationale de Dialogue Science politique sur l'adaptation de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire (CCASA) de la Direction de l'Agriculture (DA). Thème : "Profil de l'hivernage 2014".

Parmi les mesures efficaces prises par le MAER pendant l'hiver-

nage 2014 et permettant aux producteurs de s'adapter au changement climatique, M Boup a cité les programmes et projets innovants comme le Pracas (Programme d'accélération de la cadence de l'Agriculture sénégalaise), le volet agricole du PSE (Plan Sénégal émergent et ces mesures efficaces du MAER.

Des semences à cycle court (mil, sorgho, niébé, etc.) aux paysans

C'est dans ce sens que le Directeur de l'Agriculture Oumar Sané est intervenu pour dire que ces mesures d'adaptation ont été déclinées en plusieurs projets avec des approches innovantes comme la mise



De gauche à droite: Honorable député khady Mané, Modou Mboup, Ct 1 MAER, Ousmane Fall Sarr, Président COMNACC et Oumar Sané, DA/MAER

en place de matériel végétal à cycle court pour la sécheresse comme le mil, le sorgho, le manioc, le sésame, le niébé, etc. Des semences qui ne sont pas exigeantes en eau et qui peuvent boucler leur cycle malgré les perturbations constatées sur la pluviométrie dans certaines zones. Sur le profil d'ensemble de l'hivernage à la mi-juillet 2014, M Sané avait indiqué avec précision le retard dans le démarrage des pluies, celui de son installation ainsi que ses séquences pluvieuses entrecoupées de longues pauses pluviométriques. Conséquence : "Il fallait renforcer les capacités d'adaptation des producteurs vulnérables face à la situation pluviométrique déficitaire afin de lutter

efficacement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal et particulièrement en milieu rural".

L'info climatique, un intrant agricole

Auparavant, Ousmane Fall Sarr, président du Comité national pour les changements climatiques (COMNACC), avait salué le rôle pionnier de la Plateforme CCASA au sein du COMNACC. Il a rappelé que l'Agriculture sénégalaise est "très exposée aux changements climatiques" et plus que tout autre grand secteur économique, a besoin de s'y adapter et de développer des stratégies d'atténuation sobre en carbone, afin de réduire les risques.

Au cours de cet intéressant ate-

lier qui a rassemblé plusieurs honorables députés, des élus locaux, ainsi que des représentants de la société civile et des Op (Organisations de producteurs), des communications précises et techniques ont été présentées sur le Système d'Alerte précoce (SAP) avec son plan de ripostes 2015 pour la campagne agrosylvo pastorale 2014/2015 sur le suivi de la campagne hivernale avec les indices satellitaires. Elles ont toutes reconnues que 2014 a été l'année la plus sèche ces 30 dernières années, avec des pluies tardives et des zones déficitaires.

L'expérience de Kaffrine

Après ces communications, des débats riches sur comment s'adapter au changement climatique et comment l'intégrer dans les politiques agricoles du gouvernement, ont intéressé les nombreux intervenants qui ont souligné la nécessité de laisser plus de responsabilité aux paysans d'exploiter l'information climatique, en pensant à l'hivernage à venir. Celle-ci, selon un technicien de l'AnCAR (agence nationale de conseil agricole et rural), doit être considérée comme un intrant agricole, à l'instar de l'engrais et des semences. Autres propositions durant ces débats, l'expérience de Kaffrine. Fondée sur l'information climatique, cette expérience de Kaffrine, réalisée en 2013 par la plateforme du projet CCASA coordonné par Bounama Dièye de la DA, a beaucoup retenu l'attention des députés. En effet, ces élus ont salué l'initiative de la plateforme et ont demandé sa large vulgarisation (lire Agi Infos N° 77 nov/décembre 2014) auprès de populations rurales, en matière de stratégies d'adaptation au changement climatique. C'est dans ce cadre qu'une invite fut lancée pour la mobilisation et une grande préoccupation en faveur du changement climatique et de son intégration effective dans les plans (PSE) et programmes (PRACAS) du gouvernement du Sénégal. Cet atelier sur le profil de cet erratique hivernage 2014, rappelle-t-on, a été présidé par l'honorable député Cheikh Seck, le président de la Commission Développement rural, sous la modération du professeur Thierno Amadou Gaye de l'UCAD.

PNIA : Le Groupe Dialogue social met sur pied une structure pour appuyer l'Etat

(Jade/Syfia) - Le Groupe Dialogue social et politique, plateforme nationale de la société civile du Pnia (Programme national d'investissement agricole) a décidé, de la mise sur pied d'une structure permettant d'appuyer l'Etat sur les politiques et programmes de développement agricole et rural.

PAR ABABACAR GUEYE

La présidente de la plateforme nationale de la Société-civile du Pnia Mme Khady Fall Tall a souligné, début décembre à Dakar, la nécessité pour le Groupe de Dialogue social et politique (Gdsp) de mettre en place une structure permettant d'appuyer l'Etat sur les politiques et programmes de développement agricole et rural.

Mme Tall a fait cette déclaration à l'occasion de l'atelier national de mise en place du Groupe de dialogue social et politique (Gdsp) de ce programme.

Tenu les 3 et 4 décembre à Dakar, cet atelier a été co-organisé par la dite plateforme du Pnia en partenariat avec l'Usaid projet Croissance Economique (Usaid/Pce) et le Hub rural.

La présidente de la plateforme a rappelé aux participants venus des 14 régions du Sénégal que la mise

sur pied de cette structure est indispensable dans la mesure où il constitue l'interlocuteur de tous les acteurs. "Nous avons effectué deux rencontres à Thiès et à Kaolack pour consulter les acteurs du monde rural. Ils sont tous imprégnés du Pnia. Maintenant, il reste à opérationnaliser le groupe de dialogue", a suggéré Mme Tall.

Pour cela, producteurs, éleveurs, pêcheurs, Ong, etc. ont échangé entre autres sur la structuration du Gdsp pour une bonne implication des Ane (Acteurs non étatiques) à la gouvernance de ce programme et sur l'élaboration d'un plan d'actions pour assurer les fonctions d'implication et de mobilisation. "Avec leur proximité avec les populations locales, les Ane peuvent jouer le rôle de veille", a soutenu Mme Tall par ailleurs présidente de l'Afao.

Adopté en 2010, le Pnia a pour mission de réaliser des investisse-

ments dans le secteur agricole, afin de créer des conditions propices pour rendre l'Agriculture sénégalaise plus performante. Ainsi après la signature du pacte national de solidarité mutuelle entre le gouvernement, le secteur privé, les organisations paysannes et société civile, cette dernière s'est engagée à rendre opérationnel le Pnia Sénégal. Cela a conduit la création du Groupe de dialogue social et politique (Gdsp).

Confusion totale pour l'attribution des postes

A cet effet, Sokhna Mbaye Diop, chef de division à la Dapsa (Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles) et point focal du Pnia se dit honorée de voir toutes les organisations avec leur diversité se retrouver pour échanger sur le fonctionnement du Gdsp du Pnia. "Le Pnia met les politiques sectorielles du développement rural mais aussi les secteurs transversaux. Dès lors, le Gdsp a un rôle important à jouer dans ce Programme et vous devez jouer ce rôle pour le développement de l'Agriculture", a exhorté Mme Diop.

Le directeur adjoint de l'Usaid/Pce, Matar Gaye se réjouit que le Pnia puisse réunir l'expertise nationale pour la confection d'un premier document de base et ensuite accompagner le comité scien-

tifique pour sa mise en œuvre. "Le Gdsp découle d'une plateforme de concertation inclusive autour des différents axes d'intervention du Pnia ainsi que les secteurs transversaux à savoir les infrastructures, la nutrition, le foncier, le genre, etc. Avec la complexité de chacun de ces domaines d'intervention, on peut penser que la création de ce groupe n'est pas quelque chose de fortuite. Il devra être le catalyseur entre les différentes parties prenantes", a jugé M. Gaye.

Au terme des ateliers, les structures organisationnelles du Gdsp ont été définies et un bureau a été mis sur pied. Cependant, certains participants ont fait une motion. En effet, ils ne sont pas d'accord du mode de désignation des sages, du choix de certaines personnes, etc. Pour bon nombre d'entre eux, ces aspects devaient être discutés dans les plénières. Toutefois, un consensus a été trouvé. Les participants ont, à l'unanimité, élu Mme Khady Fall Tall, coordinatrice du Gdsp pour une durée de trois ans renouvelable une seule fois. Les autres postes ont été attribués aux organisations mais dans une confusion totale. Après ces couacs, les nouveaux élus ont donné leur engagement pour rendre opérationnel cette structure.

Si les Sénégalais nourrissaient le Sénégal, alors vive le consommer local

PAR FAMARA DIEDHIOU *

Après les paroles, l'Etat du Sénégal passe aux actes, en vue de la réalisation du "Consommer Local" et de l'autosuffisance alimentaire. En traduisent l'objectif, à très court terme, de zéro importation en riz d'ici 2017 et les moyens d'accompagnement énormes qui sont dégagés. Ceci mérite des félicitations, des encouragements et un soutien de la part des citoyens de tout bord. Cependant, une discrimination positive doit être faite au profit des opérateurs nationaux, au risque de confier notre alimentation à des privés : ce qui serait grave pour le pays et notre économie.

En Juin de cette année, le chef du gouvernement déclarait au sortir d'un conseil interministériel sur le consommer local que "la promotion des produits locaux est une priorité du gouvernement du Sénégal et elle retient toute l'attention de Macky Sall, Président de la République".

Promouvoir les produits "made in Sénégal"

C'est une très bonne option parce qu'il appartient à l'Etat dans sa mission régalienne de protéger ses citoyens, et dans le cas d'espèce, ses agriculteurs, ses paysans.

Il lui appartient surtout de promouvoir les produits "made in Sénégal" et fait par des Sénégalais. Cette option salubre confirme que le volontarisme d'Etat, s'il est accompagné des moyens et mesures nécessaires, peut bien inverser le spontanéisme populaire. Nous parlons de spontanéisme populaire parce que l'ouverture des marchés résultant de la libéralisation de l'économie a contribué au changement des habitudes d'achat des consommateurs sénégalais qui préfèrent les produits importés aux produits nationaux. Pourtant, avec le gel des importations d'oignon, les consommateurs sénégalais ont très bien consommés l'oignon local permettant ainsi aux professionnels sénégalais de l'oignon de produire davantage, de vendre davantage et de gagner davantage financièrement. En effet, la régulation des importations a permis à la fois une hausse de la production locale, de 70000 tonnes en 2003 à 120 000 tonnes en 2007, mais aussi des niveaux du prix au producteur, de 75 ou 100 F cfa/kg à 125 ou 175 F cfa/kg. Ce bel exemple sur l'oignon, même s'il reste à parfaire, devrait

servir de socle pour bâtir des modèles performants et viables du système alimentaire sénégalais, ou bien de notre économie agricole.

Les économistes, les organisations de la société civile (OSC) et autres observateurs ont fini de montrer que sur le marché international les produits de l'agriculture sénégalaise n'ont pas les moyens de concurrencer ceux provenant des produits occidentaux ou des pays dits développés. Par exemple, pour un produit importé vendu sur le marché sénégalais à 100 F cfa l'unité, son producteur basé en Europe gagne peut être 200 F cfa grâce au système de subvention mis en place par son pays. Il est donc globalement plus cher que celui du sénégalais vendu sans soutien à 125 ou 140 F cfa. Cette situation a découragé les acteurs nationaux, occasionnant ainsi la baisse et l'insuffisance de leur production. Jusqu'aujourd'hui, le Sénégal ne produit que 52% de ses besoins nationaux en céréales. La facture des importations est lourde pour combler le déficit.

Riz : "Zéro importation en 2017", bravo au Président de la République !

Félicitations au Président de la République et à son gouvernement pour cette volonté à inverser la tendance à travers l'initiative "zéro importation de riz à l'horizon 2017": des sommes immenses sont annoncées pour permettre à ce rêve de devenir réalité. Des retombées positives indéniables sont attendues pour la balance commerciale du pays, pour les revenus des acteurs et aussi sur l'apaisement du climat social, pourvu que ces acteurs soient des nationaux, des agriculteurs, ou mieux, des paysans qui constituent quand même un effectif très important des actifs du pays.

En effet, c'est à ce niveau que se trouve la grande crainte pour de nombreux sénégalais ayant un regard critique sur les orientations du pays. Est-ce que le programme de production de riz profitera aux Sénégalais autant que l'oignon l'a été ?

En novembre 2013, suite à la publication du classement "doing business" qui nous classait 178ème sur 189 pays, nous avions alerté l'opinion pour dire : ce n'était que de la combine avec la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN). Cette alliance également appelée Nouvelle alliance G8

(NAG8), où le Sénégal est signataire avec quelques autres pays africains, promet l'ouverture de nos économies aux multinationales. On le sait, ces dernières ne sont motivées que par le gain : l'environnement et la stabilité sociale étant négligés et non considérés.

Le "doing business", une manigance du NAG8

Nous disions aussi que l'autre face (revers) de l'acte 3 de la décentralisation est la facilitation de l'accapement des terres. En effet, à côté des systèmes traditionnels selon qu'il s'agisse de zone urbaine, rurale, pionnière ou classée, les systèmes de gestion foncière multiples ont constitué un grand obstacle pour les "investisseurs". La communalisation globale devra alors uniformiser le système de gestion foncière. Ce qui conforte les réformes foncières dictées par la NAG8. A ce jour, l'Assemblée Parlementaire Francophone est l'organe par lequel ces réformes doivent passer partout et en même temps en Afrique francophone et ensuite sur le continent. Figurez vous bien, une des propositions phares de cette Assemblée est la mise en place de Titres Simplifiés Sécurisés (TSS) pour mettre fin à la "nébuleuse" existante sur le droit foncier en Afrique que ce soit à usage d'habitation ou agricole. Le TSS sera donc un titre de propriété foncier officiel, qui exclura l'Etat de l'administration des terres au profit des communes. Cette proposition est vieille de plus de 12 mois et permet donc de comprendre aisément certaines motivations de l'acte 3 de la décentralisation qui a été accélérée. Ainsi, étant donné que les réformes foncières sont des engagements pris dans le partenariat avec la NAG8 et que la facilitation de création d'entreprises est un des critères phares du "doing business", ne serait-on pas tenté de dire que le "grand bond" du Sénégal, de la 178ème à la 161ème, est le résultat de manigances faites entre quatre murs ? La signature par l'Etat des Accords de Partenariat Economique (APE) constitue un élément qui permet de répondre par l'affirmative. Pourtant ces mêmes APE ont été rejetés il y a dix ans environ pour des motifs qui restent encore valables.

Il est évident que la plupart des communes, celles situées en milieu rural où existe encore des terres cultivables, n'ont pas la force institutionnelle pour résister à l'offensive de l'agrobusiness. Elles deviennent alors très vulnérables

face aux offres tentantes de ces multinationales. La société civile locale, également moins organisée et outillée ne fera que constater les dégâts quelques années plus tard. Car au moment des accords entre leur collectivité et les multinationales, les élus brandiront tout haut le succès d'avoir attiré des "investisseurs" dans la localité. De tels actes se produisant presque simultanément dans diverses contrées du pays, les forces sociales nationales et les organisations paysannes (société civile), principalement concentrées à Dakar n'auront pas non plus les moyens de se présenter sur plusieurs fronts.

Jusqu'à là, cette société civile à su défendre les communautés, parce qu'il fallait directement s'adresser à un seul interlocuteur : l'Etat. Avec les TSS il faudra qu'elle parle à plusieurs élus locaux. Mais quelle sera la légitimité de la société civile nationale dans des affaires locales ?

De toutes les façons, le Sénégal dispose de bras valides et d'esprits fertiles à revendre. Les orientations et engagements pris pour l'autosuffisance en riz doivent se faire en premier et en dernier avec les Sénégalais. Le consommateur sénégalais de son côté doit acheter cette production de proximité par devoir de patriotisme, car en même temps il soutient son parent qui travaille dans l'agriculture et limite ainsi l'exode rural tout en promouvant l'emploi. La production n'a jamais été le faible des paysans sénégalais.

Obliger les boulangers à intégrer mil, maïs, et sorgho dans le pain

Dans le Saloum et ses alentours les paysans ont un professionnalisme enviable en matière de production d'arachide et de mil. Au niveau de la vallée du fleuve, les paysans n'ont plus rien à prouver dans la production de tomate et d'oignon et les rendements, en production de riz, ont atteint par endroit un record mondial. Dans l'Anambé et en Casamance des variétés spécifiques sont en train de faire leur preuve dans un contexte spécifique plein de potentialités.

Par obligation et par devoir, le soutien de l'Etat doit être orienté vers les aménagements, la gestion de la fertilité des sols et les technologies post récolte.

Combien l'Etat dépense pour importer du lait ? Quel volume de lait est déversé chaque année dans la zone pastorale ? Quelles quantités de mangues, de tomates,

d'oignons, sont jetées chaque année faute de moyen de conservation/transformation ? Combien de Sénégalais évitent de manger les céréales locales parce qu'elles sont parfois mal transformées, mal conservées ou mal emballées ?

Pendant longtemps, des moulins sont remis aux groupements féminins dans le but d'alléger les travaux de la femme rurale ou, récemment, pour améliorer leurs revenus mais avec un soubassement politique. Du fait des nouveaux enjeux alimentaires mondiaux, ces femmes rurales devraient être un vrai levier pour faire face. Elles maîtrisent une bonne partie de la chaîne de valeur et la technique : il suffit juste de les renforcer en allant vers un pallier supérieur du processus de transformation et de conditionnement, tout en mettant un dispositif normatif pour les questions d'hygiène applicable partout au Sénégal. Car les Sénégalais et les Sénégalaises doivent également consommer des produits de qualité comme ceux qui sont exportés, selon un cahier de charges qualité bien clair.

Toutes ces potentialités et initiatives des braves et valeureux sénégalais et sénégalaises ne s'auraient prospérer sans un accès adéquat à la terre. Personne d'autre, qui qu'elle soit, ne mérite davantage de soutien et de facilitation pour exploiter la terre plus que les Sénégalais et les Sénégalaises.

Enfin, le consommer local ne doit pas seulement se limiter à la promotion du riz local : le mil, le sorgho, le maïs, le niébé... sont autant d'autres cultures vivrières qui rentrent bien dans le registre culinaire sénégalais et qui doivent être aussi appuyées. La diversité alimentaire, surtout lorsqu'elle est basée sur des produits locaux, est un des meilleurs issus de sécurité et de secours pour pallier les pénuries alimentaires, les aléas climatiques... Qu'est ce qui empêche l'Etat sénégalais à obliger les boulangers à intégrer les céréales locales : (mil, maïs, sorgho,...) dans une certaine proportion) dans la fabrication du pain. Cette décision va avoir des effets majeurs dans la balance des paiements. Elle va en plus booster notre agriculture, et réduire fortement le chômage des jeunes. Les domaines agricoles communautaires peuvent être des partenaires stratégiques. L'Inde, un des quatre principaux pays émergents du monde, a intégré le mil, avec brio dans son système alimentaire. Pourquoi pas le Sénégal émergent ?

**Fahamu Africa, SG de la Plate Forme Nationale pour l'Agriculture Ecologique et Biologique*

HORTICULTURE

MARAÎCHAGE : L'AUMN tient ses Assises à Thiès sous de bons auspices

(Jade/Syfia)- A quelques heures de leur Assemblée Générale, les maraîchers des Niayes jugent satisfaisant la campagne écoulée. Les cultures légumières se sont bien comportés principalement l'oignon, la pomme de terre, la carotte et le chou. Selon, le coordonnateur de l'AUMN (Association des Unions maraîchères des

Niayes), "la subvention des intrants a été minime". Cependant, la campagne a connu une augmentation des emblavures. Ce qui a entraîné une bonne production légumière.

■ PAR MADIENG SECK

Avec les bonnes dispositions prises l'année dernière par l'Etat qui a subventionné les intrants (semences et engrais), les maraîchers des Niayes ont jugé satisfaisant le déroulement de la campagne écoulée. Avec les cultures légumières, les maraîchers des Niayes s'en sont bien sortis concernant principalement : l'oignon, la pomme de terre, la carotte, le chou, etc. "La subvention des intrants a été minime par rapport aux besoins des producteurs. Cependant, la saison passée a connu une augmentation des emblavures. Ce qui a entraîné une bonne production d'oignons, de carottes et de pommes de terre (voir tableau), de qualité reconnue", déclare Mamadou Ndiaye, le coordonnateur de l'AUMN, rencontré, fin décembre, à son siège au quartier cité Malick Sy, derrière le lycée Malick Sy, dans la ville de Thiès.

Charte de bonne gouvernance pour l'AUMN

Selon M. Ndiaye, c'est dans ce contexte d'une bonne campagne maraîchère que l'Association tient, en cette fin décembre, son Assemblée générale (AG). "Tous les ans, explique Mamadou, on tient une A G à AUMN". Outre les ordres du jour classiques, avec des rapports moral, financier et d'activité, l'innovation cette année est que l'AUMN va vers l'adoption d'une "Charte de bonne gouvernance" "Nous allons amender les anciens textes de l'Association, forte aujourd'hui de plus de 17 000 membres à travers la zone des Niayes", souligne Mamadou Ndiaye, fière de la bonne marche démocratique de son Association (lire encadré) qui va délibérer sur cette Charte de bonne gouvernance avec la participation de tous les membres.

Après une bonne année de culture fruitière (mangue, papaye, orange et banane) et légumière, il faut le dire, l'AUMN s'active également dans l'exploitation forestière de la bande des filaos qui sert de "mur vert" (180 km de Dakar à ST-Louis) pour la protection des Niayes. Cette exploitation forestière est née du fait que la bande de filao, plantée dans la zone, il y a près d'une quarantaine d'années, est arrivée à maturité. "Depuis les années 2000, et dans le cadre de l'appui continu de la coopération canadienne, on a élaboré avec la Direction des Eaux et Forêts la mise en œuvre d'un plan d'aménagement pour l'exploitation de cette bande de filao...", explique M Ndiaye. Le président de l'Association AUMN salue l'encadrement et la formation des services des Eaux et Forêts du Sénégal dans ce plan d'aménagement et souhaite que le cahier des charges élaboré à cet effet puisse rester pérenne. Mamadou Ndiaye se félicite d'ailleurs de "la bonne participation des "Unions" et des populations qui commencent à venir acheter leur bois de filao.



Mamadou Ndiaye, Coordonnateur AUMN

AUMN, principales productions horticoles

Carotte	492	9 840
Pomme de terre	251	5 020
Oignon	2 984	117 064
chou	701	14024
Tomate	537	13157

L'AUMN tient au respect des normes Lmr

Créée en 2000, l'Association des Unions Maraîchères des Niayes (AUMN) est une structure faitière qui regroupe 17 Unions de producteurs s'activant dans le maraîchage et la foresterie. Forte de plus de 17 000 membres, l'AUMN a son rayon d'action sur la grande côte de Dakar à Saint-Louis, appelée les Niayes. L'Association défend et protège les intérêts des producteurs maraîchers et forestiers par : le renforcement des capacités de ses membres, la facilitation à l'accès aux intrants, aux crédits et à la commercialisation. L'AUMN travaille inlassablement pour la sauvegarde de la qualité des produits mis en marché, le renforcement des capacités d'autogestion de l'association et de son image.

Pour la commercialisation, l'AUMN, grâce à sa légitimité, mise sur l'amélioration de la qualité des produits cultivés par ses membres. Elle regroupe leurs récoltes à commercialiser, afin de satisfaire les besoins des consommateurs en fruits et légumes de qualité. C'est dans le cadre d'une gestion de l'offre de qualité que l'AUMN a construit les marques déposée qui sont : "Les Niayes Maraîchères" et "Le Soblé Niayes" qui est un oignon de qualité, respectueuse de l'environnement et des limites maximales de résidus de pesticides (Lmr).

Les principaux partenaires de l'AUMN sont : le CECI (Centre canadien d'Etude et de coopération Internationale), le BACDI (le Bureau d'Appui à la coopération Canadienne de Dakar), la D H (Direction de l'Horticulture), le PADEN (Programme d'Aménagement et de Développement Economique des Niayes), La DPV (Direction de la Protection des Végétaux), ANCAR (Agence Nationale de Conseil Agricole et Rurale), le projet SOS Sahel et le laboratoire CERES LOCUSTOX.

Ce reportage a été réalisé avec l'appui du CECI/UNITERRA et du CNCR dans le cadre de l'Année internationale de l'Agriculture familiale (AIAF)

OMD - ENTRETIEN AVEC...

...M. ABDOURAHMANE FAYE,

SUITE DE LA PAGE 4

Qu'est-ce que l'Afrique doit négocier en Septembre 2015 à New York ?

"Un autre partenariat mondial qui restitue l'initiative et la responsabilité aux Africains. Nos politiques sont trop souvent conçues et téléguidées de l'extérieur, et en référence à des modèles qui auraient réussi ailleurs. Nos institutions et organisations nationales réduites en exécutantes, ont perdu la capacité d'initiative et d'innovations. Tandis que les cadres valeureux qui les animent sont malades du syndrome du « toujours plus de la même chose avec plus de budgets et d'effectifs ». Cette trivialisatation, jamais assumée de nos institutions nationales de développement, est de mon point de vue, le principal facteur explicatif du retard de l'Afrique dans la réalisation des OMD 2015. L'Afrique doit négocier une souveraineté réelle, au-delà de celle formelle, sur les politiques nationales et les ressources dédiées à leur mise en œuvre par la communauté internationale. New York 2015 est l'occasion d'une remise en cause du système coopératif mondial qui a façonné nos structures nationales à partir de modèles extérieurs de structure idéale, au lieu de prendre source dans nos réalités."

"Les élites africaines doivent se déterminer et préparer cette bataille de réappropriation des leviers de commande dans tous les secteurs économiques. Bien entendu, cette guerre est d'abord à mener à l'interne contre nos propres gabelles et incohérences ; les cadres syndicaux et surtout les leaders d'Organisations Paysannes (Op) d'Afrique seront aux premières lignes de ce combat du renouveau post-2015."

Et pour l'Agriculture et la sécurité alimentaire plus précisément ?

"Une coalition entre élites et masses africaines, soutenue par une coopération internationale renouée, aura comme principal objet de travail et de réflexion "l'Exploitation Familiale Agricole". Nous devons mieux comprendre les mutations profondes et complexes qui affectent ces structures traditionnelles de production agricole pour les stimuler et les faire évoluer. Leur aptitude à valoriser efficacement les importants investissements publics agricoles dans nos pays, ainsi que leur dépendance élevée des aides publiques pour leur survie, sont pour beaucoup dans la non-atteinte de l'OMD 1. Tout en poursuivant les actions prometteuses actuelles, l'après-2015 devra promouvoir l'avènement à la tête des exploitations familiales agricoles d'une génération d'agriculteurs jeunes, formés, diplômés, ouverts à l'innovation, capables d'investir et d'anticiper. Condition sine qua none d'un développement agricole durable en Afrique, dans ce contexte d'une transition démographique assez singulière."

Propos recueillis par Madieng SECK